

## Etude de restauration de la continuité écologique sur le Cher aval



## 1. Eléments de contexte



# 1. Éléments de contexte

➔ SAGE Cher aval : 52 mesures concertées dont 1 visant à gérer durablement le Cher canalisé

*« Définir un mode de gestion durable de la masse d'eau du Cher canalisé, conciliant l'atteinte des objectifs écologiques et les activités socio-économiques »*

sage Cher aval



# 1. Éléments de contexte

➔ Lancement par les CD 37 et 41 d'une étude visant à établir « un projet de développement et d'aménagement pour la vallée du Cher »

- rapport rendu en juillet et présenté en novembre 2014
- 1 volet concerne l'itinérance fluviale



Compromis entre le développement de l'itinérance et les enjeux écologiques (atteinte du bon état des eaux - restauration de la continuité écologique)

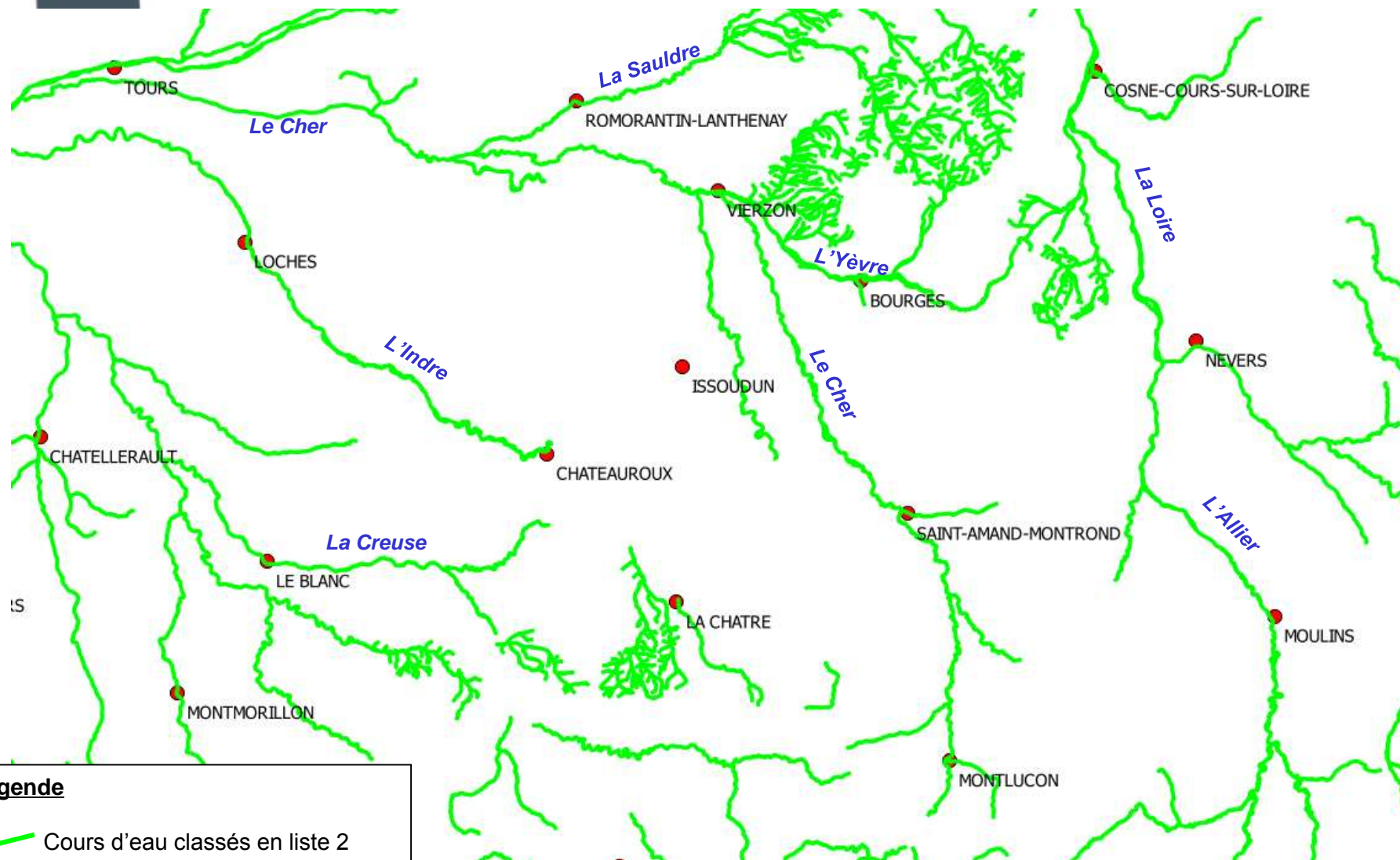
# 1. Éléments de contexte

➔ La restauration de la continuité écologique est une obligation réglementaire sur le Cher aval

- Classement en juillet 2012 du Cher aval en liste 1 et 2 de l'article L.214-17 du Code de l'environnement
  - Liste 1 : Aucune autorisation/concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique
  - Liste 2 : Impose la restauration de la continuité écologique dans un délai de 5 ans après la publication de la liste



## → Classement des cours d'eau en liste 2



## 2. Présentation de l'étude



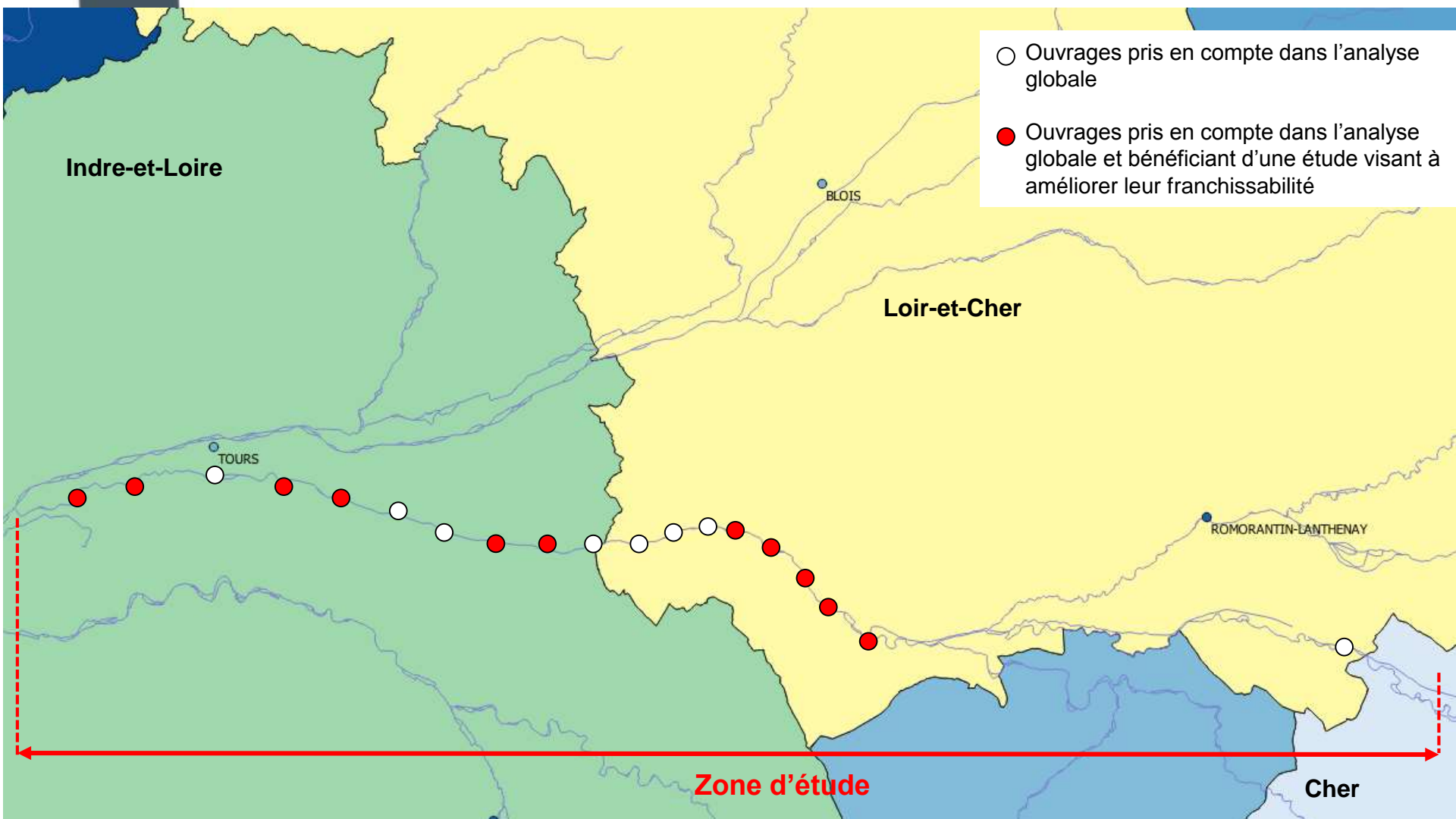
## 2. Présentation de l'étude

➔ Sollicitation de l'Etablissement public Loire pour mettre en place une étude de restauration de la continuité écologique

- S'inscrivant dans le cadre du projet d'aménagement et de développement de la vallée des Conseils Départementaux,
- Répondant :
  - à la nouvelle réglementation,
  - aux objectifs d'atteinte du bon état des cours d'eau,
  - aux objectifs du SAGE Cher aval.
- Prenant en compte des enjeux socio-économiques (usages, aspect patrimonial) et en raisonnant à l'échelle de l'axe.



→ Zone d'étude



## 2. Présentation de l'étude

### → Ouvrages concernés par l'étude

Ouvrages	Objectifs
Savonnières	Restaurer la continuité écologique et faciliter si-possible la circulation des canoës-kayaks
Grand moulin	
Civray	
Bléré	
Larcay	
Roujoux	
Bray	
St Aignan	
Tallufiau	
Mazelles	
Vineuil	

## 2. Présentation de l'étude



→ L'étude est constituée de 3 phases :

- Phase 1 : Etat des lieux / diagnostic des ouvrages
  - Synthèse des données bibliographiques,
  - Expertise de terrain,
  - Entretien avec des acteurs du territoire.



Objectifs : Orienter/confirmer les choix dans les solutions techniques envisageables pour chaque site

Et

Alimenter le SAGE Cher aval

## 2. Présentation de l'étude

- Phase 2 : Elaboration de scénarii
  - Description pour chaque ouvrage de 2/3 solutions techniques,
  - Réalisation d'une analyse comparative des solutions,
  - Présentation de schémas / photomontages,
  - Proposition d'aménagement pour les canoës-kayaks compatibles avec les scénarii permettant de restaurer la continuité écologique

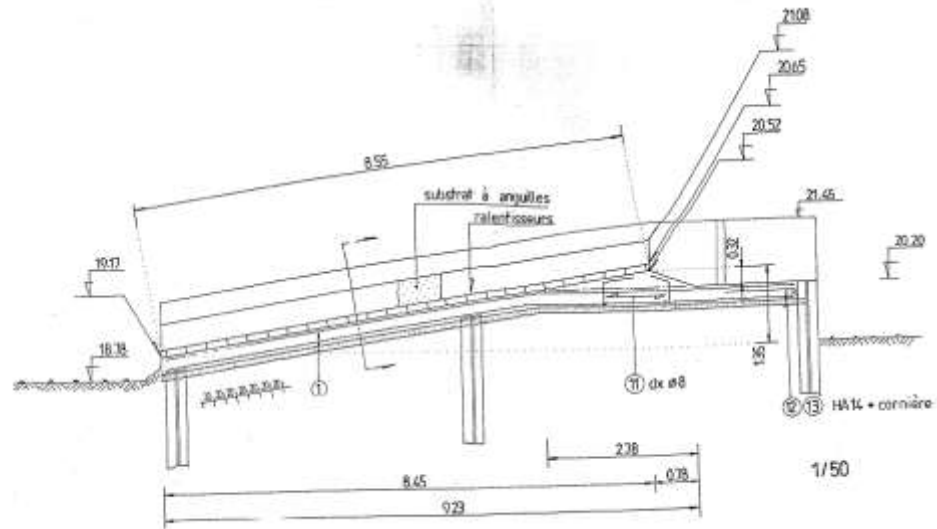


Objectif : Aider au choix de la solution à retenir et à développer au stade projet



## 2. Présentation de l'étude

- Phase 3 : Elaboration des projets
  - Elaboration des plans détaillés et/ou description des modalités de gestion,
  - Description des mesures d'accompagnement,
  - Préparation des documents réglementaires (dossiers loi sur l'eau, etc.).



## 2. Présentation de l'étude

- ➔ L'étude sera suivie par un comité de pilotage.
  - Composition : les CD 37 et 41, le CR Centre-Val de Loire, l'Etat et ses établissements publics, la CLE du SAGE, les gestionnaires des ouvrages, les FDAAPPMA, le CRCCK, l'EP Loire.
  - Rôle : suivre et valider les différentes étapes.
  
- ➔ Le choix de la solution finale se fera en accord avec le ou les futurs maîtres d'ouvrage des travaux

## 2. Présentation de l'étude

- 3 février 2015 : Lancement de l'appel d'offre
- Avril : Démarrage de l'étude
- Durée de l'étude : 8 mois minimum